

Réunion du 17 octobre 2019 au 18 octobre 2019

<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>M2</b>
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>A5</b>
<b>Développement et animation des territoires</b>	<b>265</b>

Le Conseil Régional,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** la délibération en date des 23 et 24 juin 2016 approuvant le Pacte régional pour la ruralité,
- VU** le règlement budgétaire et financier,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2019 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,
- VU** l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 15 octobre 2019

**CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,

**CONSIDERANT** l'avis de la commission Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement

**ENTENDU** Maurice PERRION, Jean-Michel BUF, Sophie BRINGUY, Dominique AMIARD, Jean GOYCHMAN, Eric THOUZEAU, Catherine DEROCHE.

Après en avoir délibéré,

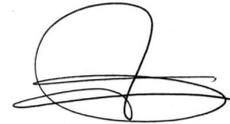
APPROUVE

l'inscription à la Décision modificative 2019-3 d'une dotation de 4 000 000 € d'autorisations de programme au titre du programme n° 265 : "Développement et animation des territoires",

AFFECTÉ

une autorisation de programme complémentaire de 4 000 000 € sur l'opération 2016\_02845 au titre du Fonds Régional de Développement des Communes.

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop at the top, followed by several horizontal strokes and a final flourish at the bottom.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Écologiste et Citoyen, Groupe La Région en Marche, Pascale DEBORD

Elus absents lors du vote : Alain AVELLO et Marguerite LUSSAUD (non inscrits).

REÇU le 21/10/19 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs